Conditions générales de vente Agrocloud

I. Dispositions générales

A. Les présentes conditions générales de vente (« CGV ») s'appliquent à l'utilisation de la boutique en ligne ainsi qu'à toutes les commandes passées par les clients via la boutique en ligne de Bayer CropScience Schweiz AG, ci-après dénommée « BAYER ».

B. L'achat des Produits proposés dans la boutique en ligne est réservé aux professionnels ; les Produits sont conçus exclusivement pour un usage commercial par les agriculteurs/conseillers/prestataires de services dans le cadre d'entreprises agricoles. Tout achat par les Consommateurs est interdit.

C. Le Client peut accéder à tout moment aux présentes CGV et à toutes les conditions supplémentaires liées aux Produits sous le lien «Légal» ainsi qu'en les enregistrant dans n'importe quel format sur le support de son choix.

D. Vous pouvez contacter la boutique en ligne via le formulaire «contact» disponible sur le site web de la boutique en ligne.

E. L'achat de Produits nécessite l'acceptation et le respect de conditions générales supplémentaires applicables à ces Produits. Le Client n'est autorisé à utiliser les Produits achetés qu'en stricte conformité avec toutes les lois applicables (y compris, mais sans s'y limiter, les lois pertinentes sur le contrôle des exportations).

F. Les présentes CGV font partie intégrante de tous les contrats conclus par BAYER via la boutique en ligne, dans la mesure où ces contrats font référence aux présentes CGV. En cas de contradiction entre les présentes conditions générales et les conditions générales des produits proposés dans la boutique en ligne ou d'autres conditions générales de Bayer, les conditions générales respectives de ces produits prévaudront, suivies des présentes conditions générales.

II. Définitions (dans l'ordre d'apparition dans les CGV)

Les termes utilisés dans les CGV ont les significations suivantes :

A. CGV/Conditions générales de vente – le présent document qui définit les droits et obligations de BAYER et du Client, ainsi que les conditions de passation de commandes, d'achat de Produits et de conclusion de Contrats de vente et de Contrats de licence ;

B. Boutique en ligne – une plate-forme numérique exploitée par BAYER qui propose des produits à la vente et est disponible sur la page d'accueil d'Agrocloud;

C. Commande – une déclaration d'intention du client constituant une offre de conclusion d'un contrat de vente passée par le client à BAYER via la fonctionnalité de la boutique en ligne et contient des informations nécessaires à la conclusion et à l'exécution du contrat de vente ;

D. Client – un Professionnel qui visite la boutique en ligne et/ou achète des produits par son intermédiaire ;

E. BAYER – Bayer CropScience Schweiz AG;

F. Produit – un bien Matériel (« Matériel ») ou une Licence pour une Application logicielle disponible dans la boutique en ligne et destinée à la vente sur la base d'un Contrat de vente conclu par BAYER avec le Client en utilisant les fonctionnalités de la boutique en ligne ; dans le cas du matériel, par exemple le « MagicTrap », la condition préalable à l'utilisation de l'objet mobile, qui peut être acheté conformément aux présentes CGV, est que le client ait téléchargé l'application gratuite MagicScout. Sans cette application MagicScout, le matériel ne fonctionnera pas comme prévu. En ce qui concerne l'application MagicScout, les conditions d'utilisation s'appliquent, qui s'affichent lors du téléchargement et de l'installation de l'application. Le client peut utiliser le matériel à des fins étendues si, en plus de l'application MagicScout, il acquiert également un droit d'utilisation d'un logiciel développé et proposé spécifiquement pour le matériel (ci-après « application logicielle MagicTrap ») dans le cadre de l'un des packs de services proposés : un tel droit d'utilisation peut être acheté séparément via la boutique en ligne. Les images du MagicTrap et les analyses correspondantes ne peuvent être mises à disposition qu'en utilisant à la fois l'application MagicScout et l'application logicielle MagicTrap en combinaison avec le MagicTrap ;

G. Consommateur – une personne physique qui pourrait être intéressée par l'achat d'une sélection de produits dans la boutique en ligne à des fins qui ne sont pas liées à son commerce, son entreprise, son artisanat ou sa profession ;

H. Professionnel – une personne physique, une personne morale ou une personne morale sans personnalité juridique, qui achète des produits dans la boutique en ligne à des fins commerciales ;

I. Contrat de vente – un contrat de vente au sens du Code suisse des obligations, qui concerne la vente au Client des produits sélectionnés dans la Commande passée à BAYER, dont les termes sont énoncés dans les présentes CGV ;

J. Contrat de licence - un contrat en vertu duquel BAYER accorde au client une licence ;

K. Licence - une licence non exclusive pour une application logicielle ;

L. Application logicielle – programme informatique ou ensemble de programmes conçus pour effectuer des tâches ou des fonctions spécifiques pour l'utilisateur ;

M. Sélection de produits - un ou plusieurs produits ;

N. Compte Utilisateur – un compte client individuel, disponible après l'Inscription et la connexion, composé d'une adresse e-mail et d'un mot de passe, utilisé pour l'achat de Produits via la Boutique en ligne, ainsi que pour recevoir des informations sur l'historique des Commandes du Client ;

O. Compte invité - un compte client individuel, qui - s'il est techniquement disponible - est utilisé pour l'achat de produits via la boutique en ligne en tant qu'"invité » (sans nom d'utilisateur ni mot de passe) et sans possibilité d'accéder aux informations sur l'historique des commandes du client sur le site web ;

P. Panier – un service fourni par BAYER dans la boutique en ligne, dans lequel les Produits ajoutés par le Client à la Commande sont visibles et permettent de passer et de modifier la Commande, ainsi que d'afficher la valeur actuelle de la Commande ;

Q. Inscription – une action unique effectuée par le Client dans la boutique en ligne, qui consiste à remplir le formulaire d'inscription afin de créer un Compte Utilisateur avec un mot de passe ;

R. Territoire contractuel – pays pour lesquels BAYER a décidé d'activer la boutique en ligne, c'est-à-dire qu'il est possible d'acheter des produits auprès de (adresse de facturation) et à (adresse de livraison dans le même pays) dans ce pays. BAYER est libre d'ajuster les pays de temps à autre ;

S. Prestataire de services de paiement - une entité fournissant des services de paiement au sein de la boutique en ligne à ses clients. Le prestataire de services de paiement est le prestataire de services de paiement en ligne Stripe Payments Europe, Ltd., The One Building, Lower Grand Canal Street, Dublin 2, Irlande.

III. Règles générales d'utilisation de la boutique en ligne

Pour accéder à la boutique en ligne, il n'est pas nécessaire de remplir des conditions techniques particulières via l'ordinateur ou tout autre appareil du client. Tout ce dont vous avez besoin est un accès à Internet, un système d'exploitation et un navigateur Web.

A. Afin d'utiliser efficacement les fonctionnalités de la boutique en ligne, il est nécessaire d'activer les cookies dans le navigateur Web. Les cookies sont utilisés pour maintenir la session du Client après la connexion au compte et pour maintenir le processus de commande. Vous trouverez des informations détaillées sur les cookies sous le lien « Déclaration de confidentialité des données ».

B. Le Client s'engage à traiter les données d'accès au système ainsi que les mots de passe mis en place à cet effet avec la plus grande confidentialité et le plus grand soin. BAYER se réserve le droit de résilier immédiatement l'autorisation d'utilisation si l'utilisation multiple des données d'accès d'une personne physique ayant droit est découverte.

IV. Compte utilisateur

A. La création d'un Compte utilisateur est gratuite. Afin de créer un Compte Utilisateur, le Client doit s'inscrire par le biais du formulaire disponible sur le site internet et fournir les données demandées dans le formulaire d'inscription, notamment le nom et prénom, l'adresse e-mail et le mot de passe.

B. Le Client s'engage à fournir des informations véridiques.

C. En cas de doutes raisonnables quant à l'exactitude des données fournies par le Client, BAYER peut s'abstenir de créer un compte ou suspendre le fonctionnement du Compte utilisateur jusqu'à ce que les doutes aient été levés.

D. Le compte utilisateur qui enfreint les présentes conditions générales peut être bloqué ou supprimé par BAYER.

E. La connexion avec le Compte Utilisateur se fait en saisissant le nom d'utilisateur et le mot de passe définis lors de l'Inscription. Le mot de passe défini lors de l'inscription doit être une combinaison de caractères minuscules, de caractères majuscules, de chiffres et de caractères spéciaux et avoir une longueur minimale de 8 caractères. Le mot de passe est individuel pour chaque Client. Le mot de passe du compte utilisateur peut être modifié en saisissant l'adresse e-mail et un nouveau mot de passe. L'identifiant du Client est l'adresse e-mail renseignée lors de l'Inscription.

F. Chaque Client ne peut disposer que d'un seul Compte Utilisateur.

G. Le contrat d'enregistrement d'un compte utilisateur est conclu pour une durée indéterminée. Le Client peut résilier le contrat de gestion du Compte Utilisateur et supprimer le Compte Utilisateur à tout moment sans donner de motifs et sans encourir de frais à cet égard via le formulaire « contact » disponible sur le site internet de la Boutique en ligne.

V. Commande d'un produit et conclusion du contrat

A. L'achat des Produits proposés dans la boutique en ligne est limité aux Clients, qui les utilisent pour leur activité (B2B) ; les Produits sont conçus exclusivement pour un usage commercial par les agriculteurs/conseillers/prestataires de services dans le cadre d'entreprises agricoles. Tout achat par les Consommateurs est interdit.

B. La boutique en ligne est disponible pour les clients dans les pays dans lesquels la boutique en ligne est disponible au sein du territoire contractuel. Par ailleurs, les livraisons (à l'adresse de livraison) ne pouvent être effectuée que dans le pays dans lequel le client est domicilié (adresse de facturation).

C. La présentation des Produits dans la boutique en ligne ne constitue pas une offre juridiquement contraignante, mais une invitation à commander.

D. Pour passer une Commande, le Client doit effectuer les étapes suivantes :

1. Se connecter via le Compte Utilisateur ou en tant qu'invité selon le cas ;

2. Sélectionnez la Sélection de Produits qui fait l'objet de la Commande et cliquez sur le bouton « Ajouter au panier » ;

3. Passez à la caisse en cliquant sur le bouton « commander » ;

4. En cas d'achat de produits matériels (non pertinents pour les licences), entrez l'adresse de livraison ou sélectionnez-la parmi les adresses de livraison existantes ;

5. Procédez au paiement en cliquant sur le bouton « Passer la commande » : sélectionnez le mode de paiement et confirmez l'adresse de facturation ;

6. En cochant les cases appropriées dans le formulaire de commande :

a) Déclarer que le Client n'est pas un Consommateur,

b) Confirmez que toutes les autres conditions spécifiques au Produit (en particulier les Conditions du Contrat de licence) ont été lues et acceptées et

c) Confirmer que les présentes CGV ont été lues et acceptées ;

d) Le cas échéant pour le produit et le pays concernés, confirmez la TVA applicables localement liées au client.

E. En cliquant sur le bouton « Passer la commande », le Client passe une Commande ferme concernant la Sélection de Produits indiquée sur la page Commande.

F. Avec la Commande confirmée, les présentes CGV sont réputées acceptées par le Client.

G. Immédiatement après réception de la Commande, BAYER confirmera cette dernière par e-mail à l'adresse e-mail fournie au moment de la Commande ou liée au Compte utilisateur. Cet e-mail constitue l'acceptation de l'offre du client. Le contrat d'achat entre BAYER et le client sera donc conclu immédiatement dans le cas de biens non physiques. Dans le cas de biens physiques le contrat d'achat sera conclu au moment de leur livraison.

H. S'il n'est pas possible de passer une Commande de manière systématique, le Client peut contacter BAYER via le formulaire «contact» disponible sur le site internet de la boutique en ligne.

VI. Conditions générales de vente, de paiement et de prix, de promotions

A. La condition préalable à l'exécution de la Commande est la disponibilité du Produit. Il peut arriver qu'une partie de la Sélection de Produits soit temporairement indisponible. En cas d'indisponibilité temporaire d'un ou de plusieurs Produits, aucune Commande ne sera possible sur les produits en question tant que le(s) Produit(s) ne sera pas à nouveau disponible.

B. Tous les prix indiqués sur le site Web de la boutique en ligne sont indiqués dans la devise du pays d'accès du client. Les prix sont indiqués en valeur nette et brute (TVA incluse) et n'incluent pas les frais d'expédition, sauf indication explicite sur la facture. BAYER se réserve le droit de modifier le prix du Produit à tout moment. Le prix au moment de la Commande est contraignant pour le Client. Les frais d'expédition peuvent différer en fonction du pays ou de la commande et seront affichés (le cas échéant) en plus du prix du produit sur la facture.

C. La disponibilité de certains Produits peut être limitée. Si BAYER détecte des circonstances liées à la disponibilité limitée des produits, elle les marquera dans la boutique en ligne comme « Produits à disponibilité limitée » et indiquera en même temps le nombre maximum d'articles que le client peut acheter au cours d'une période donnée. Afin de répondre au mieux aux besoins du Client, BAYER établit des restrictions quantitatives sur la commande de Produits dont la disponibilité est limitée par le Client. Dans ce cas, le Client ne peut acheter qu'une certaine quantité maximale pendant une certaine période de temps.

D. Les commandes ne seront livrées qu'à une adresse de livraison située dans le pays activé au sein du Territoire contractuel dans lequel le Client est domicilié (adresse de facturation).

E. Le Client a la possibilité de régler le Produit de la manière suivante :

1. Amex (national, international)
2. Visa/Mastercard (national, international)

3. Toute autre option de paiement disponible localement, le cas échéant.

F. Le Client doit effectuer le paiement du Produit commandé dans les 4 heures suivant la confirmation de la Commande. Si le paiement n'est pas effectué dans ce délai, la commande sera considérée comme annulée sans frais supplémentaires pour BAYER.

G. La date de paiement est le jour où le paiement est crédité sur le compte de BAYER (dans le cas d'un virement en ligne) ou sur le compte du prestataire de services de paiement (dans les autres cas).

H. Effectuer un paiement par l'intermédiaire du Prestataire de services de paiement nécessite l'établissement d'une relation juridique distincte avec le Prestataire de services de paiement et l'acceptation de ses conditions générales.

I. La compensation par d'éventuelles créances du Client qui ne sont pas reconnues ou qui n'ont pas été légalement établies est exclue.

J. L'acceptation des CGV vaut consentement à recevoir les factures sous forme électronique.

K. Les factures des Commandes sont émises et livrées par voie électronique à l'adresse e-mail du Client. Le Client accepte par la présente ce mode d'envoi et de réception des factures. Les factures seront également disponibles dans le Compte Utilisateur du Client.

L. BAYER se réserve le droit d'organiser des promotions occasionnelles. La promotion est toujours valable pour certains Produits (ci-après dénommés le « Produit promotionnel »), dont la disponibilité est limitée jusqu'à épuisement des stocks ou jusqu'à la fin de la période spécifiée. La procédure et les règles détaillées de la Promotion seront définies dans les conditions générales de la Promotion (ci-après dénommées les « Conditions générales de la Campagne promotionnelle »). En cas de conflit entre les Conditions générales de la Campagne promotionnelle et les présentes CGU, les Conditions générales de la Campagne promotionnelle prévaudront.

M. Les conditions générales de la campagne promotionnelle sont mises à disposition sous le lien «Légal » de manière à ce que le client puisse lire à tout moment les conditions générales de la campagne promotionnelle. Les dispositions promotionnelles seront également mises à la disposition du client en permanence sur le site web pour inspection. Si vous souhaitez acheter un produit promotionnel, vous acceptez de lire attentivement les conditions générales de la campagne promotionnelle. Le Client reconnaît qu'il doit accepter les Conditions Générales de la Campagne Promotionnelle afin de bénéficier de la promotion. Parallèlement à la commande d'un Produit promotionnel, il sera demandé au Client de confirmer à chaque fois qu'il a accepté les Conditions Générales de la Campagne Promotionnelle du Produit promotionnel.

N. Bien que tous les efforts aient été faits pour s'assurer que les informations sur le Produit sur le site Web de la boutique en ligne sont correctes, l'emballage du Produit ou les matériaux accompagnant le Produit peuvent contenir plus d'informations ou des informations différentes de celles publiées dans la boutique en ligne. Toutes les informations sur les Produits publiées sur le site Web de la boutique en ligne sont fournies à titre uniquement informatif et il est recommandé de le vérifier avant achat. Avant d'utiliser un produit, il est essentiel de lire les informations figurant sur l'étiquette, la notice, les avertissements et la notice d'utilisation.

O. En cas d'avertissements concernant la sécurité d'utilisation des Produits ou pour toute autre information, veuillez-vous référer aux informations jointes au Produit via le formulaire «contact» disponible sur le site web de la boutique en ligne**.**

VII. Livraison

Matériel physique:

A. La livraison du Produit n'est possible qu'à l'adresse de livraison dans un pays activé au sein du Territoire contractuel dans lequel le Client est domicilié (adresse de facturation). Le délai de livraison du Produit au Client est de 10 jours ouvrés maximum à compter de la date de paiement, sauf si une date différente est précisée dans la description du Produit ou dans la Commande.

B. La livraison sera effectuée à l'adresse de livraison indiquée par le Client dans la Commande. La livraison a lieu uniquement au cours de jours ouvrables. La livraison n'est pertinente que pour les marchandises/matériels, pas pour les licences.

C. Sauf indication contraire sur la facture, la livraison de la marchandise au Client est à la charge du Client.

D. Les avantages et les charges liés à l'article, ainsi que le risque de perte ou de détérioration accidentelle du Produit, sont transférés au client lors de la livraison du produit,. En cas de livraison par un transporteur BAYER ou un autre transporteur, la livraison du Produit est réputée avoir été remise par BAYER au transporteur ou au transitaire.

E. Si BAYER n'est pas en mesure de fournir le service parce que le produit commandé n'est pas disponible, BAYER est en droit de se rétracter dans les trente jours suivant la conclusion du contrat de vente.

Logiciel:

F. Le processus d'accès aux Applications logicielles est expliqué dans l'e-mail d'accès aux Applications logicielles qui sera envoyé au Client après l'Achat.

VIII. Contrats conclus avec le client / Responsabilité

A. La création d'un Compte Utilisateur et la passation d'une Commande pour le compte d'une personne morale ou d'une unité organisationnelle dépourvue de personnalité juridique vaut déclaration que le passeur de la Commande est habilité à représenter la société pour le compte de laquelle le compte a été créé et la Commande passée. La création d'un Compte Utilisateur ou la passation d'une Commande sans autorisation appropriée entraînera la responsabilité de la personne qui passe la Commande pour tout dommage résultant de ce fait.

B. En ce qui concerne les applications logicielles, les dispositions de garantie et de responsabilité du contrat de licence respectif s'appliquent. Dans tous les autres cas, ce qui suit s'applique : Quelle que soit la nature juridique de la créance invoquée, BAYER n'est responsable que des dommages subis par le client à la suite d'un comportement intentionnel ou d'une négligence grave de la part de BAYER. Toute autre responsabilité est exclue dans la mesure autorisée par la loi. En cas de négligence simple, BAYER n'est responsable envers le client que dans la limite des dommages matériel et prévisibles au moment de la conclusion du contrat et en relation avec celui-ci, à l'exception des demandes de dommages-intérêts résultant d'une atteinte à la vie, à l'intégrité physique ou à la santé. En aucun cas BAYER ne pourra être responsable de tout dommage indirect tel que le manque à gagner.

C. BAYER n'est pas non plus responsable de tout retard d'expédition. BAYER n'assume aucune responsabilité pour les erreurs qui ne relèvent pas de son domaine de responsabilité, à savoir celles des fournisseurs de services de télécommunications, de l'hébergeur ou d'autres fournisseurs de services tiers.

IX. Plaintes

A. En ce qui concerne les applications logicielles, les dispositions de garantie et de responsabilité du contrat de licence respectif s'appliquent. Dans tous les autres cas, les dispositions suivantes s'appliquent :

B. Les produits doivent être utilisés conformément à l'étiquette.

C. Toutes les informations orales ou écrites sur les Produits et leurs performances ont été fournies au meilleur de nos connaissances, mais ne doivent pas être interprétées comme une déclaration ou une garantie quant aux performances ou à l'adéquation des Produits.

D. BAYER ne peut que garantir que les Produits vendus sont conformes au cahier des charges et à l'étiquette. Dans le cas contraire, toutes les autres garanties de quelque nature que ce soit, expresses ou implicites, de qualité marchande, d'adéquation à un usage particulier ou d'autres questions relatives aux produits, qu'ils soient utilisés seuls ou en combinaison avec d'autres produits, sont exclues.

E. BAYER est tenue de livrer le produit au client sans défaut.

F. Le Client est tenu d'inspecter le(s) Produit(s) livré(s) dans les plus brefs délais et de signaler immédiatement tout défaut.

G. Un défaut du Produit peut être signalé par le Client sous forme électronique via le formulaire «contact» disponible sur le site web de la boutique en ligne.

H. BAYER se réserve le droit de remédier à un défaut existant ou de livrer un article exempt de défaut dans le sens d'une réparation ou d'une livraison de remplacement.

I. En cas d'échec de la réparation ou de la livraison ultérieure, le client est en droit de résilier le contrat. Cela ne s'applique pas aux défauts insignifiants. Le droit du client à une réduction est exclu.

X. Protection des données personnelles

Vous trouverez des informations détaillées sur le traitement des données personnelles des clients lors de la visite de nos sites Web et de l'achat de produits sous le lien « Déclaration de confidentialité des données ». En outre, les données personnelles seront traitées dans le cadre des contrats de licence conclus comme prévu dans les déclarations de confidentialité respectives qui se trouvent sous le lien «Légal».

XI. Fourniture de services par voie électronique

A. En plus de l'achat de produits, BAYER propose les services électroniques suivants via la boutique en ligne :

1. Création et maintenance d'un compte client dans la boutique en ligne ;

2. Livraison de newsletters et de contenus marketing liés aux innovations, aux nouveaux produits en ligne et hors ligne, aux programmes de fidélité et à l'académie agricole à l'adresse e-mail fournie ;

3. Informations sur les promotions et les codes de réduction ;

4. Invitations à des événements, participations à des enquêtes et des questionnaires

5. Vous permettant d'envoyer un message via le formulaire «contact» disponible dans la boutique en ligne.

B. Le contrat de fourniture de services par voie électronique est conclu au moment de la création d'un compte utilisateur par le client, au moment de l'abonnement au service de newsletter, ainsi qu'au moment du début de l'utilisation d'une fonctionnalité spécifique de la boutique en ligne qui permet l'utilisation d'un service électronique particulier.

C. Le contrat de fourniture de services électroniques, qui consiste en la création et la maintenance d'un compte utilisateur dans la boutique en ligne et/ou la fourniture du service de newsletter, est conclu pour une durée indéterminée. En ce qui concerne les autres services électroniques fournis par le biais de la boutique en ligne, le contrat pour la fourniture de ces services est conclu pour une durée indéterminée et prend fin au moment et à la fin de l'utilisation du service électronique respectif par le client et sans qu'il soit nécessaire de fournir des explications supplémentaires.

D. Le Client peut résilier le Contrat visé à l'article 11.c. à tout moment et sans donner de raison via le formulaire « contact » disponible sur le site web de la Boutique en ligne.

E. Le Client peut soumettre une réclamation concernant les services fournis par voie électronique par BAYER via le formulaire «contact» disponible sur le site Web de la boutique en ligne.

F. BAYER examinera la réclamation en ce qui concerne les services fournis par voie électronique dans un délai maximum de 30 jours à compter de la date de sa réception et informera immédiatement le Client de ses résultats.

XII. Lieu de juridiction et droit applicable

L'utilisation du site web, de la boutique en ligne et la relation contractuelle entre le client et BAYER sont soumises au droit suisse, à l'exclusion de la Convention des Nations Unies sur la vente internationale de marchandises du 11 avril 1980. Le tribunal ordinaire de la ville de Bâle est compétent pour les litiges découlant de ces relations contractuelles. BAYER se réserve le droit d'intenter des actions en justice pour violation des présentes CGV dans le pays de domiciliation du Client.

XIII. Dispositions finales

A. Les CGV entrent en vigueur à compter de la date indiquée en haut de la page.

B. Si l'une des dispositions des présentes CGV est jugée illégale, nulle ou inapplicable dans la mesure prévue par la loi, cette disposition sera exclue dans cette mesure. Pour le reste, les CGV restent en vigueur.

C. BAYER peut modifier les dispositions des CGV après en avoir informé les Clients en publiant le texte des CGV sur le site Web de la boutique en ligne. Les modifications ou les ajouts de contenu de BAYER entrent en vigueur après l'expiration d'un délai de 14 jours à compter de la date de publication du contenu ajouté des CGV sur le site Web de la boutique en ligne.

D. Le Client qui n'accepte pas les modifications prévues des CGV peut résilier le contrat de création de Compte sur les CGV spécifiées au 4.g. des CGV. Si le Client ne résilie pas le Contrat lors de la création d'un Compte Utilisateur avant la date d'entrée en vigueur de la nouvelle rédaction des CGV, celui-ci lui deviendra opposable à compter de cette date.

E. Les modifications des prix des Produits et l'inclusion de nouveaux Produits dans la boutique en ligne ne constituent pas une modification des CGV.

F. Les commandes passées pendant la durée de validité de la version précédente des CGV seront traitées conformément à ses dispositions.

G. Tous les éléments graphiques de la boutique en ligne, les solutions techniques qui y sont utilisées, les éléments du contenu et la manière dont les éléments graphiques et le contenu sont présentés (mise en page), ainsi que les logiciels, bases de données et autres matériaux placés dans la boutique en ligne sont soumis au droit d'auteur de BAYER.

H. Ni BAYER ni le client ne peuvent céder ou transférer de quelque manière que ce soit les droits et obligations en vertu des présentes à un tiers ou envisager une telle action en vertu de la présente convention sans le consentement écrit préalable de l'autre partie, lequel consentement ne peut être refusé sans motif raisonnable. Nonobstant toute disposition contraire dans les présentes, l'une ou l'autre des parties aura le droit, sur notification écrite, de céder le présent Accord à l'autre partie, à l'une de ses sociétés affiliées ou à toute entité résultant d'une fusion, d'une acquisition, d'une réorganisation ou de toute autre restructuration commerciale de cette partie. De plus, BAYER peut sous-traiter ses obligations en vertu du présent Contrat à un tiers, à condition que BAYER demeure responsable de l'exécution des services en vertu du présent Contrat. Toute tentative de cession, de sous-traitance ou de toute autre cession en violation de la présente disposition est nulle et non avenue.